

Le dogme qui plombe la continuité écologique affecte aussi le SRCE (Schéma régional de cohérence écologique). Rien d'anormal : peu ou prou, les auteurs sont les mêmes, avec le même mode manichéen de prétendre reformater la nature.

Pour avoir lu plusieurs de ces copieux dossiers, une constante se dégage : partant d'un bon sentiment environnemental, l'écologie doctrinale est strictement dépourvue de bon sens.

La démarche des SRCE

Privilégier le diktat à la place d'une vulgarisation pédagogique,
Faire peser des contraintes supplémentaires au lieu de prévoir des mesures incitatrices,
Edicter des prescriptions théoriques ne faisant pas appel à des techniques éprouvées (manque de professionnalisme dans les itinéraires techniques des remèdes conseillés)
Ces lacunes dans la démarche et le manque de bon sens dans la mise en œuvre rendent ces gros dossiers incompréhensibles, indigestes et dispendieux.

L'acceptation sociale

En l'état des choses, il n'y a rien d'étonnant à ce que le SRCE ne recueille pas l'acceptation des professionnels, ni des propriétaires impactés, ni des élus qui finissent par devenir suspicieux quand on leur expose que la route entre Montmorillon et La Trimouille serait un « obstacle » alors qu'il s'agit d'un axe de liaison depuis des siècles.

Nous reproduisons ci-dessous un article qui illustre l'inadéquation du triptyque entre une forme de dictature écologique de bureau, le nécessaire changement de nos pratiques...et à quel prix ?

Vienne - Montmorillon - Environnement



La CCM refuse sa mise sous cloche écologique

24/04/2015



La route de Montmorillon à La Trimouille, désignée comme obstacle à la continuité écologique, à la surprise des élus.

D'une complexité frôlant le risible, le Schéma régional de cohérence écologique présenté à la CCM n'a même pas convaincu les élus les plus verts.

Jamais entendu parler du Schéma régional de cohérence écologique ? La plupart des élus de la communauté de communes du Montmorillonnais (CCM), pourtant chargés d'émettre un avis sur cette future réglementation, l'ont eux-mêmes découvert mercredi soir. Patrick Sanchez, le directeur du Scot Sud Vienne avait la difficile mission de leur brosser en moins d'une heure les enjeux de ce programme

complexe, déclinaison locale des décisions européennes et nationales en matière de protection de l'environnement. L'idée générale est de préserver les liens entre les zones naturelles.

« L'impression d'arriver sur une autre planète »

Dans le Montmorillonnais, il s'agit notamment de « *préserver le bocage, limiter l'intensification de l'agriculture, la mutation des prairies en surfaces céréalières, interdire l'arrachage de haies* ». Jusque-là, la « *trame verte* » du « SRCE » a tout bon pour la plupart des élus. Mais « *la trame bleue* », qui prévoit de supprimer les seuils et les barrages de rivières ne passe pas. Et encore moins la « *lutte contre la fragmentation des milieux* » qui veut limiter « *l'urbanisation et les infrastructures de transport* ».

« *On a l'impression d'arriver sur une autre planète* », avoue le maire de Coulonges, Raymond Gallet. D'autant que certains points ont suscité une incompréhension amusée, quoique crispée. Comme le classement « *zone de conflit* » de la route Montmorillon - La Trimouille. Rien à voir avec les chars du RICM qu'on y croise régulièrement : le SRCE voit dans cette route une barrière difficilement franchissable pour les espèces animales, entre la réserve boisée du camp militaire et les « *couloirs de biodiversité* » identifiés plus au nord. Plusieurs délégués du secteur ont signalé que les sangliers traversent facilement, au grand dam des automobilistes et des agriculteurs.

« *Les élus sont favorables à la trame verte (les haies) mais ils ont des craintes que la protection des espèces se fasse en contraignant le développement économique, avec les impossibilités de construire* », résume prudemment Gisèle Jean, vice-présidente chargée de débroussailler le dossier avant la séance, observant que le schéma « *ignore totalement la LGV* » et le doublement bien plus désiré de la nationale 147. « *Le document ne parle pas du tout non plus des insectes pollinisateurs* », complète Patrick Sanchez.

Et le président Yves Bouloux d'ouvrir le feu : « *Les objectifs sont acceptables sur la trame verte, d'autant que la CCM contribue au soutien de l'élevage. Mais nous sommes sous-équipés en infrastructures de transport et là on nous dit qu'il y en a trop ? On a un très gros souci !* » « *Et on n'a qu'un pouvoir consultatif*, déplore Jean-Pierre Tabuteau (Saint-Léomer), *tout arrive d'en haut, on informe le moins possible les élus.* »

Ses voisins envisagent les tracasseries à venir : « *Qui va payer pour aménager des passages dans les routes ?* » (Yves Jeanneau, Béthines), « *les communes devront-elles toutes synchroniser leurs PLU ?* » (Jean-Marie Rousse, Saint-Savin). En faisant du Montmorillonnais un « *réservoir de biodiversité* » où les constructions seront limitées, « *le rural devient la zone de loisir de l'urbain* » s'agace Jean-Marie Batlle

(Mouterre-sur-Blourde). « *Dans la Brenne, des communes ont perdu leur population et leurs activités, veut-on la même chose dans le Montmorillonnais ?* se demande Raymond Gallet. *Qu'on nous le dise : on vend tout et on arrête !* »

A l'issue de ce débat, le sort du SRCE était scellé. Six élus ont bien proposé un avis favorable, accompagné d'épaisses réserves. Mais la grande majorité des délégués, dont le président, a émis un avis défavorable, préalable à l'enquête publique, rejoignant de nombreuses communautés de communes de la région qui se sont déjà penchées sur le sujet.

Sébastien Kerouanton

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Vienne/Actualite/Environnement/n/Contenus/Articles/2015/04/24/La-CCM-refuse-sa-mise-sous-cloche-ecologique-2306846>